AVIS DE LA STICODEVAM

Paiement d'annuités

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« EL MOURADI 2002»

La STICODEVAM informe ses adhérents que la mise en paiement de la cinquième échéance de l'emprunt obligataire « EL MOURADI 2002 » aura lieu à la date comptable du **mercredi 29 Août 2007** comme suit :

-EL MOURADI 2002 Tranche A, code ISIN : **TN0006190029**, annuité unitaire nette: **23,600 DT.** -EL MOURADI 2002 Tranche B, code ISIN :**TN0006190037**, annuité unitaire nette: **23,600 DT.**

Le règlement sera effectué par la STICODEVAM via la compensation interbancaire à la Banque Centrale de Tunisie. L'état de dénouement espèces, disponible sur l'Espace Adhérents la veille du règlement à partir de 14h30 indiquera, à chaque teneur de comptes, le montant du remboursement lui revenant conformément à ses avoirs en STICODEVAM.